

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications.

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: KP011 DELETION PEN

N° de produit: 000001015721

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Stylo correcteur

Usages déconseillés: Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Agfa Graphics NV
Septestraat 27
2640 Mortsel
Belgique

Téléphone: +32 3 4442111
Télécopie :: +32 3 4447094

E-mail: electronic.sds@agfa.com

Fournisseur national

Agfa Graphics NV
Septestraat 27
2640 Mortsel
Belgique

Téléphone: +32 3 4442111

E-mail: electronic.sds@agfa.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone en cas d'urgence : +32 3 4443333 (24h/24h)

Centre Antipoisons : +32 70 245245

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers pour la Santé

Lésions oculaires graves

Catégorie 1

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

butyrolactone				2119471839-21-0002	information disponible.	
acide phosphorique ... %	3 - <5%	7664-38-2	231-633-2	01-2119485924-24-0007	Aucune information disponible.	#
Polycarboxylic acids	1 - <5%	26099-09-2		Aucune information disponible.	Aucune information disponible.	

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Classification

Désignation chimique	Classification	Notes
gamma-butyrolactone	Acute Tox.: 4: H302 Eye Dam.: 1: H318 STOT SE: 3: H336	
acide phosphorique ... %	Skin Corr.: 1B: H314 Eye Dam.: 1: H318	Note B
Polycarboxylic acids	Eye Irrit.: 2: H319 Skin Irrit.: 2: H315	

CLP: Règlement n° 1272/2008

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Transporter à l'air frais.

Contact oculaire: Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau.

Contact avec la Peau: Enlever les vêtements contaminés et laver soigneusement la peau à l'eau et au savon après l'achèvement du travail.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Voir également la rubrique 11 pour en savoir davantage sur les dangers pour la santé.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Dangers: Aucune information disponible.

Traitement: Consulter un médecin en cas de symptômes.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

En cas d'incendie, utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou une brume d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés:

Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas propager les flammes.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.

**5.3 Conseils aux pompiers
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:**

Aucune information disponible.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Porter un équipement de protection individuelle. Porter un équipement de protection avant d'entrer dans la zone de danger.

6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Le responsable Environnement doit être avisé de tout déversement important.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Absorber le produit avec du sable ou un autre absorbant inerte.

6.4 Référence à d'autres sections:

Équipement de protection individuel, voir section 8. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

SECTION 7 : Manipulation et stockage:**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Conserver à l'écart des matières incompatibles.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Désignation chimique	type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
acide phosphorique ... %	STEL	2 mg/m ³	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE (12 2009)
	TWA	1 mg/m ³	UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE (12 2009)
	STEL	2 mg/m ³	Belgique. Valeurs limites d'exposition (04 2014)
	TWA	1 mg/m ³	Belgique. Valeurs limites d'exposition (04 2014)

Valeurs Limites Biologiques

Aucun(e).

Valeurs de DNEL

Composant critique	type	Voie d'exposition		Remarques
gamma-butyrolactone	Travailleurs	Cutané	19 mg/kg	Toxicité à des doses répétées
	Travailleurs	inhalation	130 mg/m ³	Toxicité à des doses répétées
	Population en général	Cutané	8 mg/kg	Toxicité à des doses répétées
	Population en général	inhalation	340 mg/m ³	Toxicité aiguë
	Population en général	Oral	8 mg/kg	Toxicité à des doses répétées
	Travailleurs	inhalation	958 mg/m ³	Toxicité aiguë
	Population en général	inhalation	28 mg/m ³	Toxicité à des doses répétées
acide phosphorique ... %	Travailleurs	inhalation	2,92 mg/m ³	Toxicité à des doses répétées
	Travailleurs	inhalation	2 mg/m ³	
	Travailleurs	inhalation	1 mg/m ³	Toxicité à des doses répétées
	Population en général	inhalation	0,73 mg/m ³	Toxicité à des doses répétées

Valeurs de PNEC

Composant critique	Milieu environnemental		Remarques
gamma-butyrolactone	Station d'épuration des eaux usées	452 mg/l	
	terre	0,014683 mg/kg	
	sédiment d'eau douce	0,24 mg/kg	
	Aquatique (rejets intermittents)	0,56 mg/l	
	Sédiments marins	0,02 mg/kg	
	Aquatique (eau douce)	0,056 mg/l	

	Aquatique (eau de mer)	0,0056 mg/l	
--	------------------------	-------------	--

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles Techniques Appropriés: Assurer une ventilation efficace.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales: Utiliser l'équipement de protection individuel requis.\20 Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection. Suivre les instructions de formation lors de la manipulation de cette matière.

Protection des yeux/du visage: Lunettes de sécurité à protection intégrale. EN 166.

Protection de la peau

Protection des Mains:

Porter des gants de protection en cas de risque de contact direct ou d'éclaboussures.(EN374) Porter des gants de protection chimique en cas de contact prolongé ou répété. Caoutchouc butyle. Épaisseur du gant: > 0,70 mm Temps de pénétration: > 480 min Risque d'éclaboussures : Caoutchouc nitrile.\20 Les gants les plus appropriés sont ceux en nitrile, mais le liquide peut pénétrer dans les gants. Par conséquent, il faut changer de gants souvent.\20 Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants, qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Autres: Vêtements de sécurité : vêtements de protection à manches longues EN13688

Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (EN14387). Demander l'avis du superviseur le plus proche.

Mesures d'hygiène: Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.

Contrôles environnementaux: Ne pas jeter les résidus à l'égout.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide
Forme: liquide
Couleur: Incolore

Odeur:	Âcre
Seuil olfactif:	Aucune information disponible.
pH:	Aucune information disponible.
Point de congélation:	< 0 °C
Point d'ébullition:	> 100 °C
Point d'éclair:	Aucune information disponible.
Taux d'évaporation:	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune information disponible.
Limite supérieure d'inflammabilité (%):	Aucune information disponible.
Limite inférieure d'inflammabilité (%):	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	Aucune information disponible.
Tension de vapeur (air = 1):	Aucune information disponible.
Densité relative:	Aucune information disponible.
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Aucune information disponible.
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Aucune information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune information disponible.
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
Viscosité:	Aucune information disponible.
Propriétés explosives:	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes:	Aucune information disponible.

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Teneur en COV:	Directive 1999/13/CE: 634 g/l ~63,4 % (calculé) Directive 2004/42/CE: 637 g/l ~63,7 % (calculé)
-----------------------	--

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Ce produit est stable dans des conditions normales.
10.2 Stabilité Chimique:	Ce produit est stable dans des conditions normales.
10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses:	Aucune information disponible.
10.4 Conditions à Éviter:	Éviter tout chauffage ou contamination.
10.5 Matières Incompatibles:	Aucune information disponible.
10.6 Produits de Décomposition Dangereux:	En cas d'échauffement et d'incendie, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

- Inhalation:** L'inhalation est la principale voie d'exposition. À concentration élevée, les vapeurs, émanations ou brouillards peuvent être irritants pour le nez, la gorge et les muqueuses. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Ingestion:** Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer irritation et malaises.
- Contact avec la Peau:** Modérément irritant pour la peau en cas d'exposition prolongée.
- Contact oculaire:** Le contact oculaire est possible ; il doit être évité. Provoque des lésions oculaires graves.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion

- Produit:** ATEmix: 2.304,62 mg/kg
- Substance(s) spécifiée(s)**
- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| gamma-butyrolactone | LD 50 (Rat): 1.540 mg/kg |
| acide phosphorique ... % | LD 50 (Rat): 1.530 mg/kg |
| Polycarboxylic acids | Aucune information disponible. |

Contact avec la peau

- Produit:** Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.
- Substance(s) spécifiée(s)**
- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| gamma-butyrolactone | LD 50 (Cobaye): 5.640 mg/kg |
| acide phosphorique ... % | LD 50 (Lapin): 2.740 mg/kg |
| Polycarboxylic acids | Aucune information disponible. |

Inhalation

- Produit:** Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.
- Substance(s) spécifiée(s)**
- | | |
|--------------------------|--|
| gamma-butyrolactone | LC 50 (Rat, 4 h): > 5,1 mg/l |
| acide phosphorique ... % | LC 50 (Guinea pig, Mouse, Rabbit, Rat, 1 h): 193 mg/m3 |
| Polycarboxylic acids | Aucune information disponible. |

Toxicité à dose répétée

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

gamma-butyrolactone NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(Mâle), Oral, 13 Weeks): 225 mg/kg
NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Souris(Féminin, Masculin), Oral, 13 Weeks): 525 mg/kg
NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(Femelle), Oral, 13 Weeks): 450 mg/kg
acide phosphorique ... % NOAEL (Dose sans effet toxique observé) (Rat(Féminin, Masculin), Oral, 42 - 54 d): 250 mg/kg
Polycarboxylic acids Aucune information disponible.

Corrosion ou Irritation de la Peau:

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

gamma-butyrolactone in vivo (Lapin): Non irritant
acide phosphorique ... in vivo (Lapin): corrosive 80% phosphoric acid
%
Polycarboxylic acids Aucune information disponible.

Blessure ou Irritation

Grave des Yeux:

Produit: Provoque des lésions oculaires graves.

Substance(s) spécifiée(s)

gamma-butyrolactone in vivo (Lapin, 24 - 72 hrs): Category 1 EU
acide phosphorique ... Gravement irritant
%
Polycarboxylic acids Aucune information disponible.

Sensibilisation

Respiratoire ou Cutanée:

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

gamma-butyrolactone Aucune information disponible.
acide phosphorique ... Aucune information disponible.
%
Polycarboxylic acids Aucune information disponible.

Mutagenicité des Cellules Germinales

In vitro

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

gamma-butyrolactone Aucune information disponible.

acide phosphorique ... % Aucune information disponible.
Polycarboxylic acids Aucune information disponible.

In vivo

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

gamma-butyrolactone Aucune information disponible.
acide phosphorique ... % Aucune information disponible.
Polycarboxylic acids Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

gamma-butyrolactone Aucune information disponible.
acide phosphorique ... % Aucune information disponible.
Polycarboxylic acids Aucune information disponible.

**Toxicité pour la
reproduction**

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

gamma-butyrolactone Aucune information disponible.
acide phosphorique ... % Aucune information disponible.
Polycarboxylic acids Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

gamma-butyrolactone Aucune information disponible.
acide phosphorique ... % Aucune information disponible.
Polycarboxylic acids Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

gamma-butyrolactone Aucune information disponible.
acide phosphorique ... % Aucune information disponible.
Polycarboxylic acids Aucune information disponible.

Organes cibles:

gamma-butyrolactone effets narcotiques

Risque d'Aspiration

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

gamma-butyrolactone	Aucune information disponible.
acide phosphorique ... %	Aucune information disponible.
Polycarboxylic acids	Aucune information disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aiguë****Poisson**

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

gamma-butyrolactone	LC 50 (Leuciscus idus, 96 h): 318 mg/l (Static) résultat expérimental
acide phosphorique ... %	NOAEL (Oryzias latipes, 96 h): 42 mg/l (Static) résultat expérimental
	LC 50 (Oryzias latipes, 96 h): 75,1 mg/l (Static) résultat expérimental
Polycarboxylic acids	Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

gamma-butyrolactone	CE50 (48 h): > 500 mg/l (Static) résultat expérimental
acide phosphorique ... %	CE50 (48 h): > 100 mg/l (Static) résultat expérimental
Polycarboxylic acids	Aucune information disponible.

Toxicité chronique**Poisson**

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

gamma-butyrolactone	Aucune information disponible.
acide phosphorique ... %	Aucune information disponible.
Polycarboxylic acids	Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

gamma-butyrolactone	Aucune information disponible.
acide phosphorique ... %	Aucune information disponible.
Polycarboxylic acids	Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

gamma-butyrolactone	Aucune information disponible.
acide phosphorique ... %	Aucune information disponible.
Polycarboxylic acids	Aucune information disponible.

12.2 Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

gamma-butyrolactone	Aucune information disponible.
acide phosphorique ... %	Aucune information disponible.
Polycarboxylic acids	Aucune information disponible.

Rapport DBO/DCO

Produit Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

gamma-butyrolactone	Aucune information disponible.
acide phosphorique ... %	Aucune information disponible.
Polycarboxylic acids	Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Produit: Aucune information disponible.

Substance(s) spécifiée(s)

gamma-butyrolactone	Aucune information disponible.
acide phosphorique ... %	Aucune information disponible.
Polycarboxylic acids	Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le Sol: Aucune information disponible.

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

gamma-butyrolactone	Aucune information disponible.
acide phosphorique ... %	Aucune information disponible.
Polycarboxylic acids	Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB: Ne remplit pas les critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) Ne remplit pas les critères vPvB (très persistant/très bioaccumulable)

gamma-butyrolactone	Aucune information disponible.
acide phosphorique ... %	Aucune information disponible.
Polycarboxylic acids	Aucune information disponible.

12.6 Autres Effets Néfastes: Aucune information disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales: Considérations relatives à l'élimination (y compris l'élimination des récipients ou emballages contaminés)\20 Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Méthodes d'élimination: Rincer avant élimination. Éliminer auprès d'un organisme homologué.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

ADR

- | | |
|---|-----------------|
| 14.1 Numéro ONU: | Non réglementé. |
| 14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies: | Non réglementé. |
| 14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport | Non réglementé. |
| 14.4 Groupe d'Emballage: | Non réglementé. |
| 14.5 Dangers pour L'environnement: | Non réglementé. |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | Non réglementé. |

RID

- | | |
|---|-----------------|
| 14.1 Numéro ONU: | Non réglementé. |
| 14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies: | Non réglementé. |
| 14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport | Non réglementé. |
| 14.4 Groupe d'Emballage: | Non réglementé. |
| 14.5 Dangers pour L'environnement: | Non réglementé. |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | Non réglementé. |

IMDG

- | | |
|---|-----------------|
| 14.1 Numéro ONU: | Non réglementé. |
| 14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies: | Non réglementé. |
| 14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport | Non réglementé. |
| 14.4 Groupe d'Emballage: | Non réglementé. |
| 14.5 Dangers pour L'environnement: | Non réglementé. |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | Non réglementé. |

IATA

- | | |
|--|-----------------|
| 14.1 Numéro ONU: | Non réglementé. |
| 14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies: | Non réglementé. |
| 14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport | Non réglementé. |
| 14.4 Groupe d'Emballage: | Non réglementé. |

- 14.5 Dangers pour L'environnement: Non réglementé.
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Non réglementé.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:
 non applicable.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: aucune

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: aucune

Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements: aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation: aucune

Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.: aucune

Directive 92/85/CEE concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.: aucune

Directive 96/82/CE (Seveso II) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses: aucune

RÈGLEMENT (CE) No 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, ANNEXE II: Polluants:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
tetrafluoroboric acid	16872-11-0	0,1 - 1,0%

Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
acide phosphorique ... %	7664-38-2	1,0 - 10%
tetrafluoroboric acid	16872-11-0	0,1 - 1,0%

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

SECTION 16 : Autres informations

Informations de révision: Sans objet.Sans objet.

Principales références de la littérature et sources de données: Fiche de données de sécurité du fournisseur.
ECHA

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Informations de formation: Aucune information disponible.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Eye Dam. 1, H318
STOT SE 3, H336

AUTRES INFORMATIONS: Ce produit n'est pas fabriqué par Agfa. L'information contenue dans la présente Fiche de Sécurité est fournie par le fabricant.

Date de Publication: 06.07.2016

FDS n°:

Avis de non-responsabilité: Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.